

## Mise en place d'un cheval utilitaire : installations, matériel, organisation et fonctionnement

---

Les projets de mise en place de chevaux territoriaux sont aujourd'hui de plus en plus nombreux. Pour qu'ils soient un succès, il est indispensable de bien cerner les besoins inhérents à la concrétisation de ces projets. Installations, matériel, organisation et fonctionnement sont abordés ici, pour aider les (futurs) porteurs de projets dans leur démarche.

---

par [Geneviève ARDAENS](#) - [Claire CORDILHAC](#) - [M. LHOTE](#) - [Céline VIAL-PION](#) - | 29.05.2013 |



Niveau de technicité :



## Quelles installations ?

---

### Hébergement et gestion du cheval



Plusieurs possibilités peuvent être envisagées mais pour plus de confort de travail et pour un gain de temps, la localisation de l'écurie doit se faire à proximité des principaux lieux et itinéraires de travail ainsi que non loin des aires de stockage du matériel et de remisage du ou des véhicules.

Un boxe de 3 X 3 m est un minimum. Un agrandissement en 3,30 X 3,30 m améliore le confort du cheval, mais entraîne de fait une augmentation de la quantité de fumier à extraire.

Un emplacement devra être prévu pour le stockage du fumier. Celui-ci devra être porté régulièrement à l'extérieur, avant que le volume ne dépasse trop celui du camion benne hippomobile par exemple. Il peut être intégré au compost communal s'il y en a un. La mairie devra veiller à la bonne application du règlement sanitaire départemental pour tous travaux dans le bâtiment destiné aux boxes et à la fumière.

### Hébergement et activités du cocher

Le logement de l'agent municipal responsable du cheval devra, dans l'idéal, se situer à proximité de l'écurie. Cela lui permettra un gain de temps appréciable et cette proximité avec le cheval sera très enrichissante pour le projet.

Le planning de travail quotidien et hebdomadaire doit être établi au cas par cas et avec soin en fonction des activités souhaitées, des caractéristiques de ces dernières, des contraintes de travail horaires des hommes et des temps de repos nécessaires aux chevaux.

## Quels chevaux choisir ?

---



Le cheval de trait semble souvent être le plus approprié. Néanmoins d'autres races peuvent également convenir, surtout si les tâches ne nécessitent pas le déploiement d'une force trop importante. Nous disposons, en France, de beaucoup d'équidés aptes à la traction : poneys, ânes ou mulets notamment. Ceux-ci coûtent moins cher à l'entretien et sont aussi performants si le travail est bien dimensionné. L'équidé doit être adapté à l'activité.

Il est fondamental d'envisager d'abord l'usage de races locales dans ces projets orientés vers le développement durable. Ces races sont souvent l'emblème d'une région ou d'un terroir, ceci favorisera leur intégration par la population et leur soutien au sein des politiques locales.

Dans tous les cas, le cheval doit être choisi sur son tempérament, ses aptitudes (dressage) et sa condition physique. Si c'est un cheval de trait, il devra rester dans un gabarit moyen, qui sera plus facile à entretenir et surtout maniable et léger dans son déplacement, ce qui facilitera le travail des agents et assurera plus de précision et de sécurité dans les manœuvres.

Il n'existe pas à l'heure actuelle de label "cheval territorial" qui garantirait la qualité d'un cheval par rapport à ce type d'utilisation. Il existe néanmoins un certain nombre de circuits de valorisation qui permettent d'avoir une idée de l'état de dressage d'un cheval :

- Le circuit "concours d'utilisation"
- Le circuit "SHF"
- Le circuit "Qualification Loisir"
- Le BAC Cheval d'attelage

Retrouvez plus d'informations sur ces circuits dans l'ouvrage "[Utilisation du cheval attelé en territoire](#)", disponible à la librairie.

## Quels matériel et équipements ?

---

## Harnais



Le harnachement est le matériel indispensable pour tout projet de traction animale. Il peut être en cuir, et demande dans ce cas un entretien régulier, ou bien synthétique à base de matériaux tout aussi solides et ne nécessitant pratiquement pas d'entretien (biothane).

Pour en savoir plus sur les différents types de harnais, consultez la [fiche Equipaedia](#).

Pour en savoir plus sur les différentes parties du harnais, consultez la [fiche Equipaedia](#).

## Collier de travail

Le collier, qui prend appui sur l'encolure et les omoplates, économise 25% de la puissance du cheval par rapport à la bricole qui a tendance à enserrer le poitrail et les épaules. Il permet donc plus facilement au cheval de se sortir d'un mauvais pas : fossé, voiture embourbée. Il lui permet surtout de moins peiner donc de transporter 25% de charge en plus, pour le même effort.

Plus l'effort de traction sera important, plus l'usage du collier s'avèrera nécessaire.

De plus en plus, un autre type de matériel a fait son apparition, en l'occurrence le «collier-bricole», harnachement mixte, qui ne sera réellement utile que s'il est suffisamment rigide.

## Équipement monté

En fonction des activités à développer, il vous est nécessaire ou non d'investir dans du matériel permettant de monter le cheval.

Le matériel utilisé pourra être celui de l'équitant traditionnel, à l'exception de la selle qui devra être adaptée à une utilisation de longue durée et au gabarit du cheval. Le choix devra donc se porter vers une selle type TREC (Techniques de Randonnées Equestres de Compétition), assurant un confort optimal pour une chevauchée de longue durée pouvant dépasser les 3 heures et comprenant des sacoches adaptables en fonction des besoins. Différentes tailles existent en fonction des chevaux (poneys, chevaux de selle, chevaux de trait).

## Petit matériel

L'équipement en petit matériel est important : matériel de pansage, licols, couvertures, protections des membres, accessoires et produits de soins, équipements de sécurité,... Une liste du petit matériel est disponible dans l'ouvrage "[Utilisation du cheval attelé en territoire](#)", disponible à la librairie

Il est utile de garder à l'esprit que l'image de la collectivité est engagée à ce niveau. L'ensemble du matériel doit

être d'une esthétique et d'une propreté irréprochable et d'un entretien facile, ce qui sera assuré par le choix d'un matériel de qualité.

L'ensemble de ce matériel (harnais, collier, selle, petit équipement...) doit être conservé dans une sellerie, espace aéré et chauffé, équipée de supports en bois pour les déposer proprement. On veillera à laisser libre un espace pour l'entretien.

## Quel véhicule hippomobile ?

---

Il existe différents types de matériel à adapter en fonction des usages souhaités. Les véhicules proposés aujourd'hui sont de conception moderne et il ne s'agit pas de travailler avec le matériel de nos ancêtres souvent trop lourd, peu respectueux des contraintes de sécurité ou d'ergonomie...



Certains véhicules s'attellent directement au cheval comme les voitures de transport de personnes. Mais pour une utilisation polyvalente de l'énergie animale, il est conseillé d'investir dans un avant-train, sorte de véhicule avec boule d'attelage, intermédiaire entre le cheval et le reste du système à tracter. Celui-ci permet ensuite d'adapter n'importe quel outil (benne, balayeuse, citerne...). En prenant l'exemple d'un tracteur, l'avant-train correspond à la cabine (où se situe le conducteur) avec, à l'arrière, une boule d'attelage. Certains avant-trains proposent en option une prise de force ou des

systèmes de relevage grâce à un petit moteur intégré.

France Trait recense, sur son site Internet ([www.france-trait.fr](http://www.france-trait.fr)), un panel relativement complet des véhicules existants à ce jour. Vous trouverez également une liste de constructeurs de matériel dans la fiche "trouver les conseils et les partenaires" de l'ouvrage "[Utilisation du cheval attelé en territoire](#)", disponible à la librairie).

## Comment rédiger mon Cahier des Charges ?

---

Le cahier des charges est un document essentiel et doit être rédigé avec un soin particulier. Vous trouverez une trame et des conseils précieux dans l'ouvrage "[Utilisation du cheval attelé en territoire](#)", disponible à la librairie.

---

## En savoir plus sur nos auteurs

---

- **Geneviève ARDAENS** Directeur de Délégation Territoriale - Ifce
- **Claire CORDILHAC** Ifce

- **M. LHOTE**
- **Céline VIAL-PION** Ingénieur de recherche - IFCE



Pour retrouver ce document: [www.equipedia.ifce.fr](http://www.equipedia.ifce.fr)  
Date d'édition: 18 09 2020

## Ressources à télécharger



Vi  
dé  
o

**Quel matériel ? Pour quelle utilisation ?**